

FOIRES AUX QUESTIONS (FAQ)

Cours en leçons collectives saison ou trimestre

Comment se fait l'inscription à un cours ?

Il y a deux méthodes pour s'inscrire à l'école de natation:

- Télécharger le formulaire sur le site internet, remplir le formulaire puis l'envoyer soit par courrier, soit scanné par email.
- Remplir le formulaire à la piscine et le laisser à la caisse.

Les cours supprimés pour raison de fermeture technique ou de jour férié sont-ils remplacés ?

Il n'y a pas de cours pendant les fermetures techniques (1 semaine au printemps et 1 semaine en automne) et pendant les jours fériés et leurs ponts. Les cours ne sont pas remplacés car l'inscription est faite pour une période et non pour un nombre de cours.

Doit-on réinscrire un enfant s'il a déjà participé à des cours la période ou la saison précédentes ?

Oui, tout enfant doit être réinscrit pour une nouvelle saison ou trimestre. Il n'y a pas de réinscription automatique pour les enfants ayant suivi des cours pendant la saison et le trimestre précédents.

Quand doit arriver l'enfant pour un cours ?

Il lui est demandé d'arriver 10 minutes avant l'heure de début du cours pour lui assurer le temps de se changer et pour qu'il soit prêt quelques minutes avant le début du cours. Nous vous conseillons fortement de ne pas laisser votre enfant se baigner avant le cours.

Quelle est la tenue adéquate pour suivre un cours ?

Maillot de bain, bonnet de couleur obligatoire (distribué en début de cours), et lunettes selon besoin.

Quelle est la durée d'un cours ?

30 minutes pour les bonnets mauves et verts et cours individuels. 45 minutes pour les bonnets jaunes, orange, rouges et bleus. Aucun enfant ne peut sortir avant la fin du cours, sans un mot des parents, ou une demande des parents directement au moniteur.

Où l'enfant doit-il attendre avant un cours ?

Votre enfant doit attendre le début du cours aux endroits suivants :

- Entre les vestiaires et les douches, à côté du panneau du cours concerné (couleur de bonnet) pour les bonnets verts et mauves.
- Au bord du bassin devant le panneau près de la montée du toboggan pour les bonnets jaunes, orange, rouges et bleus.



Pour se sentir comme des poissons dans l'eau !



Comment et où récupérer l'enfant après un cours ?

Après le cours, l'élève est raccompagné au vestiaire par le moniteur au même point de rendez-vous que pour le début du cours. A partir de là, les parents sont responsables de leur enfant. Nous ne laissons pas les enfants au bord du bassin ou au toboggan.

Quelles sont les possibilités d'occupation pour un accompagnant pendant le cours ?

Plusieurs possibilités:

- Aller à la buvette de la piscine (avec terrasse pour les beaux jours).
- Monter au balcon de la piscine donnant sur l'intégralité des bassins.
- Profiter de nager. Dans ce cas, le parent doit payer son entrée normalement. Il lui est par contre demandé de ne pas perturber son enfant ainsi que le moniteur pendant le cours de natation.

Il n'est pas autorisé par le règlement de la piscine de venir au bord du bassin habillé pour assister ou accompagner un enfant au cours.

Que faire si l'élève perd sa carte de piscine ?

La carte d'entrée à la piscine est donnée au début du cours et son prix est inclus dans l'inscription.

Si l'élève perd sa carte, la nouvelle lui sera facturée Fr. 10.-.

Comment prévenir si l'élève est malade ?

Prévenez par email ou par SMS. Pas besoin d'appeler directement. Pour qu'un cours soit remplacé ou remboursé, vous devez absolument présenter un certificat médical de votre médecin.

Si l'élève doit arrêter ses cours de natation avant la fin de la période pour laquelle il était inscrit ?

Toute inscription est effective et doit être réglée selon les conditions annotées sur la facture. Si votre enfant doit arrêter pour cause de problèmes de santé, vous serez remboursés au prorata des cours effectués, mais sur présentation d'un certificat médical uniquement. Si votre enfant doit arrêter suite à une décision personnelle, le cours n'est pas remboursé. Si vous savez que votre enfant devra arrêter son cours pendant la période, il est possible de trouver un arrangement pour autant que cela nous ait été communiqué dès le début de la période.

Est-ce qu'il y a des cours d'essai ?

Aucun cours d'essai n'est proposé. Il est possible de s'inscrire pour une semaine de cours pendant les périodes de vacances scolaires, ce qui permettra à l'élève de savoir s'il est intéressé à continuer pendant la saison et aussi de pouvoir déterminer son niveau de natation.

Est-il possible de changer de cours pendant la durée de l'inscription ?

Normalement pas. Pour un changement de cours en milieu de période il faudra le demander par email au responsable de l'école de natation qui évaluera la demande et le niveau de l'élève.

